

ÇA BOUGE !

Les chantiers de logements sociaux poussent enfin sur le pays royannais, à Saujon notamment. Il était temps même si l'on reste encore loin du minimum nécessaire pour que chacun ait le choix de son logement sur les 31 communes du pays royannais.

... mais pas partout !

Malheureusement, au niveau national, les crédits alloués par l'Etat au financement (et donc à la construction) des logements sociaux continuent de régresser. Dans le budget 2012, les crédits (« aides à la pierre ») chutent de 13,2% (les aides directes aux organismes HLM passent de 500 à 450 millions d'euros). Cela hypothèque d'autant la construction de logements sociaux, pourtant essentiels, sur le pays royannais. Nous sommes donc face à une contradiction de taille : tous les élus (ou presque !) disent qu'il faut plus de logements sociaux, mais une partie de ces élus votent (pour ceux qui sont députés ou sénateurs) des lois qui rognent, chaque année, les budgets nécessaires.

Ça coince

Le département de la Charente-Maritime est celui qui comptabilise le plus de demandes de logements sociaux au niveau de la région Poitou Charentes : soit 46 % de la demande alors que la Charente Maritime ne dispose que de 30 % du parc social régional. La zone littorale concentre la demande (80%), particulièrement sur la Rochelle et le pays royannais. Notre territoire enregistre 7 % de la demande, alors que le parc social royannais ne dépasse pas 4 % du parc social du département. Sur Royan et ses environs, on estime que pour une attribution de logement, il y a eu 12 demandes ; ce chiffre est deux fois plus élevé que sur la Rochelle.

ÇA AVANCE !

Logements sociaux parc privé : acte 1

La demande du Collectif que le plan local d'urbanisme de Royan oblige à davantage que 20 % de logements sociaux dans tout projet collectif est en passe d'aboutir.

Moins bonne nouvelle, l'OPAH (opération d'amélioration de l'habitat) que nous demandons également n'aura pas l'ampleur qu'elle aurait du avoir, en se focalisant sur les propriétaires qui occupent leur logement, et non sur les nombreux logements vacants qu'un coup de pouce (ou injonction !) aiderait à remettre en location à des prix accessibles à tous.

Démolition = éviction ?

Habitat 17, propriétaire de la majorité des logements HLM sur Royan, prévoit de démolir les deux immeubles de Job (près de la voie de chemin de fer) en 2012, puis de deux des quatre bâtiments de La Robinière (près du centre de tri de la Poste) en 2015. Soit 88 logements. Pour combien de reconstruits ? Pour l'heure, 65 sont programmés pour fin 2013. Mais à des loyers qui iront du simple au double. 3 autres logements doivent être achetés dans une opération privée. Soit, au total, un solde négatif de 20 logements !

Où se logeront les plus modestes ?

Tout (ne) va (pas) bien !

verbatim

Extraits de témoignages :

Mme V a vécu 15 jours en camping malgré un emploi, mais, un CDD...

Mr X consacre la moitié de son revenu au paiement de son loyer.

Mme Y a rempli le dossier de demande unique de logement ; mais doit renouveler l'opération à Saintes !

Mr et Mme Z voudraient emménager mais sans CDI, aucune porte ouverte.

Mr et Mme Z ont du retourner chez leurs parents.

Mr H a été surpris du manque d'offres et du mauvais état des logements à louer sur Royan !

A votre tour : témoignez des difficultés que vous (ou vos proches) rencontrez